

L'essentiel LE MAGAZINE de Brindas



Affaires scolaires :
Le projet phare du mandat
avance à un rythme soutenu
p.20

N°100 - DÉCEMBRE 2024



RETOUR EN IMAGES.....4/5

(Comme si) vous y étiez

EN BREF.....6/8

Vos informations

À VOTRE ÉCOUTE.....9

Les questions des Brindasiens

L'ACTION COMMUNALE.....10/19

Bienvenue au CME ! 10

L'éducation à la sécurité routière 11

Commémoration du 11 novembre 12

Réunions de quartier 13

Chemin du Brochaillon aménagé 14

Matinée de nettoyage 15

L'espace Henri Tachez inauguré 16

Marché de Noël 17

L'ACTION INTERCOMMUNALE....18

Inauguration du viaduc 18

Musée Théâtre Guignol 19

LE DOSSIER.....20/21

Affaires scolaires : le projet phare du mandat avance à un rythme soutenu

VIVRE-ENSEMBLE.....22/23

DU CÔTÉ

DES ASSOCIATIONS.....24/33

MJC 24

MJC 25

ASB 26

Celtic Wind 27

Amitié Brindas Chignolo Po 28

Créa Dance 29

USOL danse 30

Brind'Accord 31

USOL judo 32

FCPE 33

AMUSONS-NOUS.....34/35

Double page détente

BRINDAS, QUELLE HISTOIRE ! ...36

De la poudre... et des larmes

LIBRE EXPRESSION.....37

Les tribunes politiques

INFOS PRATIQUES.....38/39

Toutes les informations dont vous avez besoin

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BRINDAS

Parution trimestrielle, 4 numéros/an

➔ Directeur de la publication_Frédéric Jean, maire

➔ Coordination et rédaction_Service communication

➔ Création graphique_Trait chouette, Service communication



➔ Photographies_Mairie, associations, CCVL, Shutterstock

➔ Impression_Imprimerie Evoluprint en 3 000 exemplaires imprimés sur papier composé uniquement de fibres provenant de forêts gérées à long terme, ISO 14001, Imprim'vert®

➔ Dépôt légal_Décembre 2024



Tous mes vœux de bonheur pour 2025 !

Chères Brindasiennes, chers Brindasiens,

En cette fin d'année, je suis fier de voir plusieurs projets se concrétiser : dans le dernier numéro du bulletin municipal, je vous annonçais la mise en service du restaurant scolaire et l'ouverture de l'extension de l'école maternelle après les vacances de la Toussaint : c'est chose faite ! L'extension scolaire a été inaugurée avec tous les acteurs qui ont œuvré à mener à terme le projet. Je souhaite tous les remercier pour leur travail. Je remercie également tous ceux qui ont soutenu financièrement le projet : je pense notamment aux subventions que l'État, la Région et le Département nous ont accordées. Le dossier du bulletin municipal est consacré à l'extension scolaire pour vous donner plus d'informations. L'autre projet mené à bien est la réalisation de la salle multi-activités dédiée aux associations, nommée « espace Henri Tachez », qui a été inaugurée cet automne.

L'équipe municipale et moi-même sommes allés à votre rencontre lors d'événements festifs comme le marché de Noël ainsi qu'au salon des vins et des saveurs où nos jumeaux italiens chignolais étaient présents. Nous nous sommes également retrouvés lors de réunions plus solennelles telles que les réunions de quartier pour écouter vos attentes et répondre à vos besoins ainsi que lors de réunions publiques comme la présentation du Projet d'Aménagement de Développement Durable dans

le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme qui suit son cours. En matière d'urbanisme, la réunion publique sur la réflexion des emplacements sportifs et associatifs a eu lieu en octobre où je vous ai fait part de mon souhait d'organiser une concertation publique à ce sujet. La préparation de cette concertation publique est en cours. Mon équipe et moi reviendront prochainement vers vous pour définir ses modalités.

*Je vous invite à
la cérémonie des
vœux à la popula-
tion le 17 janvier
2025.*

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population où j'espère vous retrouver nombreux, sera l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année mais aussi de vous présenter les actions à finaliser : la réhabilitation de l'ancien restaurant scolaire en espace périscolaire, la révision du PLU, la création de jardins partagés... Je serai accompagné du nouveau Conseil Municipal des Enfants auquel je réitère toutes mes félicitations pour leur élection ! Les enfants élus de l'année dernière ont proposé de formidables idées créatives qui permettent d'élargir nos perspectives. Je suis sûr que le nouveau Conseil Municipal des Enfants saura nous épater cette année encore avec des actions innovantes.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour l'année à venir ! Qu'elle soit remplie de joie et de réussite !

Frédéric Jean, *maire*

A woman in a black t-shirt is grooming a long-haired dog on a black folding table. The table is set up under a blue canopy. A man in a white shirt stands next to the table, looking at the dog. The background shows a grassy field with trees and other people.



Monsieur le Maire, Frédéric Jean, et Fabrice Véricel, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, ont rencontré les Brindasiens pour **réfléchir ensemble** aux emplacements sportifs et associatifs de la Commune tout en tenant compte des lois et réglementations.



Le Comité des Fêtes de Brindas était ravi d'accueillir les Brindasiens pour une nouvelle édition de leur salon. **Un rendez-vous incontournable** pour faire ses provisions de bons vins et gourmandises du terroir ! **De fidèles viticulteurs** récoltants français ont présenté leur travail et **des italiens de Chignolo Po** ont apporté leurs produits made in Italie.

05/12

COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

Afin de **commémorer la fin de la guerre d'Algérie, ainsi que la fin des combats du Maroc et de la Tunisie**, une gerbe a été déposée au cimetière, en souvenir de tous les soldats morts pour la France, ainsi que de tous les civils ayant perdu la vie dans ce conflit. La cérémonie était suivie du verre de l'amitié à la salle des Fêtes.



15/11

RÉUNION AVEC LA GENDARMERIE

Une quarantaine de personnes ont assisté à cet échange au cours duquel les gendarmes de la caserne de Vaugneray ont pu expliquer comment se protéger (arnaques, cambriolages...) et répondre aux questions des Brindasiens.



vous y étiez ?



07/12

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE

La cérémonie a mis à l'honneur **les sapeurs pompiers de Brindas** à travers des remises de récompenses et de médailles suivies des allocutions du chef de centre et de Frédéric Jean, Maire de Brindas.



13/12

INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'inauguration du restaurant scolaire et de l'extension de l'école maternelle s'est déroulé avec la traditionnelle cérémonie de **coupe de ruban**.

Repas des aînés

À noter dans vos agendas ! Les Brindasiennes et Brindasiens de plus de 70 ans sont conviés au repas des aînés du **dimanche 2 février à la grande salle des Fêtes**. La municipalité, associée au Comité des Fêtes, est heureuse de partager un moment convivial et festif avec les séniors Brindasiens autour d'un **repas gourmand** qui sera suivi d'un **bal**.



PRÉVENTION

Attention au monoxyde de carbone !

Appelé aussi « CO », le monoxyde de carbone est un **gaz particulièrement dangereux**.

Quand on le respire, il prend la place de l'oxygène : il est asphyxiant.

Très difficile à détecter, il ne se voit pas et ne sent rien : c'est **un gaz incolore et inodore**. Il provient essentiellement du **mauvais fonctionnement d'un appareil** ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Environ huit intoxications au CO sur dix ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat. **Il existe des gestes simples pour éviter ces accidents** qui touchent chaque année plus d'un millier de foyers causant une centaine de décès :

- ➔ faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié,
- ➔ veiller à une aération et une ventilation correcte des lieux,
- ➔ placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments...

EN SAVOIR +

sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone



©Ministère de la Santé et de la Prévention

SANTÉ

Lutter contre les frelons asiatiques

Classé comme espèce exotique envahissante, le frelon asiatique a un fort impact sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, **dont les abeilles**.

En février, les femelles sortent du nid où elles sont nées, pour en créer d'autres. **Le piégeage se fait donc en février et mars** quand la reine se réveille après son hibernation.

Si vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques, prenez une photo et faites un signal sur le site www.frelonsasiatiques.fr. Puis, les nids doivent être **détruits par des spécialistes**.

EN SAVOIR +

frelonsasiatiques.fr



SANTÉ

TESTEZ

VOTRE AUDITION
dans toute la France

- GRATUIT
- OUVERT À TOUS
- INFOS et CONSEILS



©JUNA

Journée nationale de l'audition

Le CCAS de Brindas se joint à la Journée Nationale de l'Audition du **13 mars 2025** en organisant des **actions de prévention sur la santé auditive**.

EN SAVOIR +

journee-audition.org

Cérémonie des vœux



Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux 2025, **vendredi 17 janvier dès 19h** à la grande salle des Fêtes.

Cette soirée sera l'occasion pour l'équipe municipale de revenir sur les réalisations, les projets en cours ainsi que de détailler les projets à venir avant d'échanger autour d'un verre de l'amitié.

EN SAVOIR +

brindas.fr

PRÉVENTION

Banque d'adressage

La base adresse nationale (BAN) est un projet porté par l'État français, visant à établir une **référence unique et précise pour toutes les adresses du territoire**. En simplifiant et en normalisant l'adressage, la BAN facilite la vie quotidienne des citoyens et de tous ceux qui travaillent pour eux.

Il est crucial d'améliorer le système d'adressage parce qu'une adresse précise est la clé de nombreux services. En adhérant au Programme de la BAN, la Commune s'engage à **mettre à jour et à harmoniser ses données d'adressage**. Chaque rue, chaque numéro de maison sera répertorié de manière claire et précise dans une base de données nationale. Non seulement cela facilitera la vie des habitants de la commune, mais cela contribuera également à renforcer l'efficacité des services publics et privés. Les avantages pour les usagers de la commune sont :

➔ **Facilité de localisation** : Avec un adressage précis et harmonisé, il sera plus facile pour les habitants de trouver des lieux, que ce soit pour se rendre à un rendez-vous, accueillir des invités ou tout simplement découvrir de nouveaux endroits dans la commune.

➔ **Fiabilité des services** : En mettant à jour les données d'adressage, la qualité des services de livraison, de collecte des déchets, de distribution de courrier et bien d'autres choses seront améliorées.

➔ **Sécurité renforcée** : En cas d'urgence, une adresse précise peut faire la différence entre la vie et la mort. En facilitant l'intervention des secours, cela contribue à assurer la sécurité de tous les habitants.

En conclusion, l'adressage est bien plus qu'une simple indication de lieu. Ces travaux pilotés par le service urbanisme devraient s'achever d'ici la fin 2024.

EN SAVOIR +

 adresse.data.gouv.fr

COMMUNICATION

Déclarez votre flamme !



Le jour de la Saint-Valentin, Brindas vous propose de déclarer votre flamme à l'élu(e) de votre cœur **sur les panneaux lumineux de la commune** !

N'hésitez pas à faire plaisir à quelqu'un que vous aimez !

Vos messages d'amour et d'amitié sont à **envoyer jusqu'au 12 février 2025** (90 caractères espaces compris maximum) au service communication.

À vos claviers !

EN SAVOIR +

 communication@brindas.fr

ENVIRONNEMENT

Chenilles processionnaires : dites stop !



La chenille processionnaire du pin est **la larve d'un papillon de nuit** qui éclot de février à juin selon le climat.

Ces chenilles sont recouvertes de **poils très urticants** qui peuvent provoquer une **irritation et des allergies** chez les humains et les animaux.

Un nid de chenille processionnaire est fait de **fil de soie tissés** dont l'apparence soyeuse et légèrement brillante oscille entre le blanc et le gris. Il est nécessaire de **détruire les nids dès qu'ils sont apparents** en posant des pièges naturels ou en installant un nichoir à mésange, prédateur de ce nuisible.

De nombreuses solutions existent pour combattre leur prolifération.

EN SAVOIR +

 chenilleprocessionnaire.fr



Journée nationale du souvenir et du recueillement du 19 mars

Le mercredi 19 mars, une **commémoration** se déroulera à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en premier lieu place de la Paix puis au cimetière de Brindas.

SPORT

Félicitations

aux sportifs !

Un grand bravo à **Aglé Simon Chautemps** qui a obtenu la **médaille de bronze** dans la discipline « concours de saut d'obstacles » catégorie Poney 2 D équipe Cadet Excellence aux Championnats de France d'équitation.



La Commune félicite également **Rayane Juvin** qui a joué sa première saison nationale de horse ball 2023/24 en catégorie pro. Membre de la plus jeune équipe engagée lors de la coupe de France 2024, il s'y était déjà illustré auprès de ses coéquipiers en accédant aux demi-finales. Qualifié fin juin en équipe de France des moins de 21 ans, le cavalier brindasien et son équipe sont revenus mi-août de Punta de Lima (Portugal) décorés du **titre de champions d'Europe, catégorie moins de 21 ans**.

CULTURE

Rendez-vous au salon du livre Karine Bouvard !

L'association « Les amoureux du livre » attend les passionnés de littérature le **dimanche 16 mars de 10h à 18h** pour rencontrer de nombreux auteurs venus de toute la région.

EN SAVOIR +

lesamoureuxdulivre@orange.fr



INFORMATION

Horaires d'ouverture de la chasse

La Commune souhaite vous informer **des périodes de chasse du département du Rhône** relatif à l'arrêté préfectoral DDT-2024-A27 à retrouver également sur le site de la préfecture du Rhône et de la Commune :

- ➔ Dates ouverture/fermeture de la chasse : du 8 septembre 2024 au 28 février 2025
- ➔ Dates de la chasse au sanglier : du 8 septembre 2024 au 31 mars 2025
- ➔ Dates de la chasse au chevreuil, daim et cerf : du 8 septembre 2024 au 31 mars 2025
- ➔ Dates de la chasse au faisan : du 8 septembre 2024 au 5 janvier 2025
- ➔ Dates de la chasse au lapin de garenne : du 10 septembre 2024 au 5 janvier 2025

EN SAVOIR +

rhone.gouv.fr

Recensement militaire



Dès 16 ans, **il est nécessaire de vous faire recenser**. Pour cela, rendez-vous en mairie avec votre livret de famille et de votre carte d'identité. Cette démarche permet d'obtenir une **attestation indispensable** à l'inscription pour certains examens (bac, permis de conduire...) et de s'inscrire à la Journée Défense et Citoyenneté.

EN SAVOIR +

presaje.sga.defense.gouv.fr

SOLIDARITÉ

13 000 €

C'est la somme des dons récoltés pour **l'AFM Téléthon** lors de la 11^{ème} édition **organisée par la MJC de Brindas** le week-end du 29 et 30 novembre 2024. **Merci à tous**, salariés de la MJC et bénévoles, associations partenaires, musiciens, entreprises donatrices, aux visiteurs, artisans et commerçants de Brindas et des alentours qui ont contribué à ce **bilan positif !**



CALENDRIER DE COLLECTE 2025

BRINDAS

Et à Grézieu-la-Varenne : chemin de Moulin Vieux

Plus d'infos : www.ccvl.fr

Janvier							Février							Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5					1	2						1	2	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30
														31						

Le calendrier de collecte 2025 disponible !

Retrouvez le calendrier de collecte de l'année 2025 des ordures ménagères et des bacs de tri sur le site de la Commune ou directement à l'accueil de la mairie.

EN SAVOIR +

brindas.fr



Posez vos questions à
accueil@brindas.fr



Je souhaite ajouter un prénom à mon état civil, quelle est la procédure à suivre ?

Marie C.

L'ajout d'un prénom est possible mais doit avoir un **intérêt légitime**. Par exemple, si votre prénom ou la jonction entre votre nom et prénom est ridicule ou vous porte préjudice ou bien si d'autres personnes proches vous appellent par un prénom autre que votre prénom d'origine. Pour ce faire, un dossier avec le formulaire de demande (cerfa n°16233) et des justificatifs doit être constitué. Vous retrouverez tous **les justificatifs demandés et le formulaire** sur service-public.fr. Une fois constitué, la demande et les justificatifs sont à déposer à la mairie de votre lieu de résidence ou à la mairie de votre lieu de naissance. Un récépissé de dépôt de la demande vous est remis. Si la demande est acceptée, vous recevez une copie de la décision concernant votre changement de prénom. Vos actes de l'état civil seront mis à jour. Dès que l'acte de naissance est mis à jour, vous devez modifier vos titres d'identité (carte d'identité, passeport). **Il est impératif de faire le renouvellement de la carte d'identité et du passeport en même temps.** Vous devez faire la démarche dans un délai de 3 mois à partir de la mise à jour de votre acte de naissance.



Mon voisin est raccordé à la fibre alors que ma maison n'est pas raccordée. Est-ce que la Commune peut m'aider ?

Raoul M.

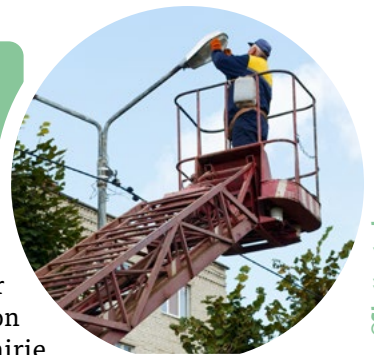
→ Le déploiement de la fibre **ne relève pas de la commune** mais de l'entreprise Orange qui est à la fois opérateur et propriétaire des infrastructures de desserte aérienne et souterraine. La Commune ne peut pas intervenir sur le planning du déploiement de nouveaux réseaux. Pour vérifier l'éligibilité à la fibre, rendez-vous sur orange.fr. En cas d'éligibilité, **prenez contact avec un opérateur.**

Si un lampadaire ne fonctionne pas, comment faire remonter l'information ?

René J.

→ Si vous constatez un dysfonctionnement sur un des points lumineux de la commune, **notez bien l'adresse ou prenez une photo** permettant d'identifier l'endroit et la nature de la panne (ampoule grillée, lumière qui clignote, détérioration du point lumineux etc) pour la fournir au service Accueil/État-civil de la mairie au ☎ 04 78 16 02 00, par mail ✉ accueil@brindas.fr ou en vous rendant directement en mairie. La mairie se charge de demander une intervention sur le portail de maintenance du SYDER. L'ensemble des points lumineux présents sur le territoire sont sous la compétence du SYDER en charge de la création, gestion et maintenance du réseau d'éclairage public. Concernant la **gestion des interventions**, il existe deux niveaux :

- **les urgences** : par exemple le SYDER intervient immédiatement si la situation menace la sécurité des usagers (fil électrique tombé sur le trottoir, mât qui menace de tomber etc).
- **la maintenance** : le SYDER effectue un inventaire de l'ensemble de la commune une fois tous les 3 mois pour la réparation de points lumineux défectueux et la maintenance de l'ensemble du réseau.



Suivez-nous
sur Facebook

Commune de Brindas
et l'appli PanneauPocket



CITOYENNETÉ

Bienvenue au nouveau Conseil Municipal des Enfants

L'AUTOMNE A ÉTÉ LE THÉÂTRE DE L'EFFERVESCENCE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS QUE LA COMMUNE EST RAVIE DE VOUS PRÉSENTER !



Après deux ans de mandat qui a vu le premier conseil municipal des enfants se former, un nouveau Conseil municipal des Enfants a été élu. Le premier Conseil municipal des enfants passe donc le flambeau au second qui est impatient de présenter et de mettre en oeuvre ses projets. **La Commune félicite les enfants pour leur élection et leur engagement !**

Pour expliquer le rôle d'un CME, monsieur le Maire, Frédéric Jean et Isabelle Chriqui-Darfeuille, adjointe au maire en charge des affaires scolaires ont reçu les élèves de CM1 et CM2 début octobre pour répondre à leurs interrogations sur le déroulement de la campagne électorale et des élections.

Début novembre les élèves ayant déposé leur candidature pour faire partie du CME ont **préparé des affiches électorales** qui ont été présentées dans la cour de l'école de la Tour pendant deux semaines pour faire connaître leurs projets et inciter leurs camarades à voter pour eux.

Les enfants se sont ensuite rendus aux urnes le vendredi 15 novembre. Accompagnés des élus de l'équipe municipale, certains se sont inscrits pour être scrutateurs pour **découvrir le fonctionnement des bureaux de vote lors du dépouillement.**

Le verdict est tombé en fin de journée : **seize enfants élus constituent le Conseil Municipal des Enfants 2024-2025 !** L'installation du Conseil Municipal des Enfants par Monsieur le

Le verdict est tombé en fin de journée : **seize enfants élus constituent le Conseil Municipal des Enfants 2024-2025 !** L'installation du Conseil Municipal des Enfants par Monsieur le



Maire en présence des élus adultes s'est déroulée le lundi 18 novembre avant le Conseil municipal de la Commune. À l'issue du Conseil municipal des enfants, Matthew a été élu maire des enfants élus.

La Commune leur souhaite une année épanouissante riche en échanges et en projets !





SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire

À L'INITIATIVE DE LA MUNICIPALITÉ, LA POLICE MUNICIPALE INTERVIENT À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA TOUR POUR SENSIBILISER LES ENFANTS À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE. DANS LA RUE, L'ENFANT PIÉTON EST PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE CAR IL VOIT MOINS LOIN ET EST MOINS BIEN VU. L'OBJECTIF EST DE RESPONSABILISER LES ENFANTS POUR VEILLER À LEUR SÉCURITÉ.

Les interventions de sensibilisation à la sécurité routière reprennent de plus belle à l'école élémentaire de la Tour. Encadrés par leurs instituteurs et par un agent de la police municipale de Brindas, les élèves de toutes les classes de CE2 ont pu discuter de sécurité routière cet automne.

La matinée pédagogique alterne entre échanges avec l'agent de la police municipale qui leur rappelle les différents types d'usagers qui doivent se partager l'espace urbain et des vidéos exposant aux enfants **différentes situations auxquelles ils pourraient être confrontés** (traverser un passage piéton en agglomération, faire attention aux sorties de garage en circulant sur un trottoir, traverser une route prudemment en campagne, faire attention en traversant un parking...) et certains cas particuliers (comment traverser prudemment lorsqu'une voiture est stationnée près d'un passage piéton ? etc).

Toutes les consignes de sécurité sont rappelées : s'arrêter avant de traverser un passage piéton, emprunter les passages piétons, bien attacher sa ceinture en voiture... Les élèves apprécient partager leurs expériences et poser des questions à l'agent de la police municipale.

Après la théorie, place à la pratique !



© Shutterstock

Les enfants accompagnés de la police municipale et de leur maîtresse sont allés dans le centre de Brindas afin de **vérifier que les informations données en classe ont bien été assimilées**. L'agent leur a montré certains endroits potentiellement dangereux (sorties de garage, circulation sur un parking etc) pour leur rappeler qu'il fallait redoubler de vigilance sur ces lieux.

En fin d'année scolaire, les écoliers attentifs recevront un diplôme de «**L'enfant piéton**» pour les féliciter pour leur prudence et leur sérieux.

Ces interventions sont très importantes pour responsabiliser les écoliers de façon ludique !



CITOYENNETÉ

Jour de mémoire à tous les morts pour la France de la Première Guerre mondiale

LE 11 NOVEMBRE 1918, L'ARMISTICE QUI MET FIN À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EST SIGNÉ. CE JOUR MARQUANT DE L'HISTOIRE DE FRANCE DEVIENT UN JOUR DE MÉMOIRE NATIONAL QUI REND HOMMAGE AUX VICTIMES DE CE CONFLIT MONDIAL.

De nombreux Brindasiens se sont rassemblés Place de Verdun avant de suivre un **cortège** mené par la fanfare Brind'zik, et composé des pompiers de la caserne de Brindas, des militaires, de l'équipe municipale et des habitants brindasiens vers le cimetière afin de partager ensemble ce jour de mémoire.



Au cimetière, des gerbes ont été déposées au monument aux morts par le Conseil Municipal des Enfants au côté de monsieur le Maire, par les sapeurs pompiers de Brindas ainsi que par le Conseil des aînés. Les enfants présents à la cérémonie ont été invités à **éclairer 42 lumignons** en mémoire des 42 soldats brindasiens morts pour la France et **un 43^{ème} lumignon** en mémoire de tous les soldats de la Première Guerre mondiale.

La cérémonie s'est poursuivie à la grande salle des Fêtes avec une aubade interprétée par Brind'zik puis s'est terminée en beauté avec la **chorale des enfants de l'école de la Tour** menée par Olivier Arnoux ainsi



qu'un verre de l'amitié. Tous les enfants ayant participé à la cérémonie recevront un **diplôme du petit veilleur de la mémoire** donné par Anne Chantraine et établi par la présidente de l'association des Anciens Combattants.



Merci à tous ceux qui ont rejoint **ce moment de recueillement et de souvenir et à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette cérémonie.**

Merci à Bernard Balestie, conseiller délégué au lien intergénérationnel, qui a nettoyé les **tombes des soldats brindasiens morts pour la France** avant la cérémonie.



Chacun des participants a reçu un **bleuet, symbole de la mémoire et de la solidarité en France, envers les anciens combattants et les victimes de guerre**. L'origine de ce symbole divergent : pour certains, les bleuets ainsi que les coquelicots continuaient à pousser dans la terre malmenées par les obus qui tombaient sur les champs de bataille. Ces fleurs étaient le seul **témoignage de la vie** qui continuait et une note colorée dans la boue des tranchées. Pour d'autres, les « Bleuets » dans le jargon militaire, étaient **les soldats de la Classe 17** nés en 1897 fraîchement arrivés sur le champ de bataille du Chemin des Dames. Le terme de bleu existe toujours pour les nouveaux soldats dans l'armée. Cette appellation peut par ailleurs faire penser au terme familial de « **bleu** », désignant une personne inexpérimentée. Cette appellation perdura pendant toute la guerre parce que **l'uniforme neuf** aux couleurs encore fraîches qui équipait le nouvel arrivant contrastait avec les tenues défraîchies et sales des vétérans.



VIE QUOTIDIENNE

Les traditionnelles réunions de quartier



FRÉDÉRIC JEAN, MAIRE DE BRINDAS, ACCOMPAGNÉ DE SON ÉQUIPE MUNICIPALE VA RÉGULIÈREMENT À LA RENCONTRE DES HABITANTS DE BRINDAS LORS DE RÉUNIONS DE QUARTIER.

Venir au plus près des habitants pour écouter leurs interrogations, tel est le principal objectif des réunions de quartier. Monsieur le maire présente les **travaux effectués** et les

projets en cours de la Commune et du quartier avant de donner la parole à chacun. Ce temps privilégié se termine par un buffet dans une ambiance conviviale.

Des réunions ont déjà été organisées tout au long de l'automne pour quelques quartiers. D'autres seront à venir **en janvier et février 2025**. Les habitants sont prévenus par une lettre dans leur boîte aux lettres mais également par les autres canaux de communication de la commune (panneaux lumineux, site internet, application mobile PanneauPocket...).



URBANISME

Présenter la commune de demain

DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME, IL A ÉTÉ PRÉSENTÉ AUX HABITANTS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD).



Organisée par la municipalité en lien avec un cabinet d'architecte urbaniste, une présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a eu lieu le 26 novembre 2024 pour **informer les Brindasiens**.

Un atelier participatif antérieur avait nourri l'élaboration du PADD dont les orientations ont également été présentées au Conseil municipal du 18 novembre.



©Shutterstock

CADRE DE VIE

Le chemin du Brochaillon **aménagé**

LA COMMUNE POURSUIT LA RÉFECTION DES VOIRIES EN CONCERTATION AVEC LA CCVL
POUR FOURNIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET SÉCURISÉ POUR TOUS.



Cette année, un aménagement sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Commune des Vallons du Lyonnais (CCVL) a été achevé **afin d'améliorer**

la circulation des piétons et ralentir la vitesse des véhicules. Des réunions avec les riverains ont eu lieu afin de résoudre au mieux la problématique de stationnement tout en assurant la continuité piétonne.



AVANT



APRÈS

ENVIRONNEMENT

En route vers la **sobriété énergétique**

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS ÉCONOME EN LIEN AVEC LE SYDER,
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE.

Inscrit dans une démarche performancielle, la Commune et le SYDER ont entrepris le remplacement de la quasi totalité des anciens points lumineux de la Commune (environ 800 points) par de **nouveaux éclairages LED basse consommation.**

Ce programme a été lancé fin octobre 2024 et se poursuit jusqu'à fin février 2025. Son objectif est de **limiter les pannes tout en diminuant les consommations et la facture d'électricité de la Commune.**





ENVIRONNEMENT

Agir pour **une commune propre**

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS ÉPARPILLÉS SUR LA COMMUNE A MOBILISÉ DE COURAGEUX PARTICIPANTS
CETTE ACTION EST UNE OPPORTUNITÉ DE RÉFLÉCHIR SUR NOS COMPORTEMENTS ET À L'IMPACT DES DÉCHETS SUR LA NATURE...

Une nouvelle édition de la matinée de nettoyage s'est déroulée le matin du samedi 2 novembre. Divisés en 3 départs, une quarantaine de courageux participants volontaires ont bravé le brouillard et le froid pour le nettoyage de la belle commune de Brindas.

L'organisation de cette action n'aurait pas pu se faire sans la Commission Nature et Environnement présidée par Anne Chantraine, adjointe au maire à l'environnement. **Équipées de gants et de pinces, tous les volontaires** ont uni leurs forces pour préserver l'environnement et ont rempli **de nombreux sacs poubelles** de déchets laissés sur les trottoirs, places, jardins et routes communales.

Lors du ramassage, des **objets encombrants** ont été ramassés : un enjoliveur et une débroussailluse. Heureusement que l'équipe était présente pour retirer ces objets polluants et dangereux. Les déchets mettent de nombreuses années à se décomposer avant de se transformer en micro plastique qui pollue à long terme les sols et les cours d'eau en impactant la faune et la flore.

Un verre de l'amitié au parc des Sports a été partagé pour un **moment de convivialité**. Les enfants ont reçu en cadeau un stylo en bambou et les adultes ont bénéficié d'un disque de stationnement.



Votre participation montre qu'en travaillant ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Continuons à préserver l'environnement de Brindas. Ensemble, tout est possible !



MÉDIATHÈQUE

Histoire de trocs

TOUJOURS DYNAMIQUE, L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE MULTIPLIE SES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Depuis quelques années déjà, l'équipe de la médiathèque mène une réflexion globale pour mettre en avant **des pratiques durables et écologiques** : création d'un pôle documentaire « La Terre et Nous » et de la manifestation « Repenser demain », mise à disposition d'une grainothèque, d'une bibliothèque participative, propositions d'ateliers à base d'éléments recyclés ou naturels.

En interne, elle s'exerce aussi à appliquer de **nouvelles habitudes de fonctionnement dans ce domaine** : mise en place d'un compost, réduction des couvertures plastiques pour les documents...

Pour poursuivre dans cette dynamique, la médiathèque vous propose maintenant « Histoire de trocs ». Cet espace **dédié toute l'année à l'échange** met en avant différentes thématiques suivant le rythme des saisons et vos suggestions !

Janvier / Février / Mars TROC DE JEUX En début d'année, troquez vos jeux de toutes sortes : jeux vidéo, jeux de société, magazines de mots fléchés non terminés... 	Avril / Mai TROC DE PLANTS Apportez vos plants en surplus, prenez-en d'autres, en toute liberté. Pendant deux mois, nous nous chargeons du gardiennage et de l'arrosage ! 
Juin / Juillet / Août TROC DE LOISIRS CRÉATIFS Partagez vos restes d'activités manuelles : papeterie, couture, peinture ... 	Septembre / Octobre TROC DU GOÛT Tout le mois de septembre, déposez vos confitures d'été à la médiathèque. Troquez-les en octobre ! 
Novembre / Décembre TROC DES FÊTES Envie de renouveler vos décorations de Noël, Halloween, Pâques ou toute autre fête ? Troquez vos décorations, livres de cuisine spécial fêtes, matériel d'activités manuelles autour de ces thématiques. 	A la médiathèque, faites du troc toute l'année ! Déposez votre surplus de graines et récupérez-en de nouvelles à la grainothèque. Besoin de faire de la place dans votre bibliothèque personnelle ? Utilisez librement la bibliothèque participative dans le sas de la médiathèque ou la cabine à livres, place de la Paix. 

ASSOCIATION

L'espace associatif inauguré !

OUVERT DEPUIS SEPTEMBRE 2024 AUX ASSOCIATIONS BRINDASIENNES, LE NOUVEAU BÂTIMENT ASSOCIATIF A ÉTÉ NOMMÉ : ESPACE HENRI TACHEZ.



L'inauguration du nouvel espace associatif multi-activités, baptisé **espace Henri Tachez** a eu lieu samedi 9 novembre à 10h au 53 rue du Chapitre.

Valérie Grillon, conseillère départementale, Frédéric Jean, maire de Brindas, des membres du Conseil municipal, des présidents des associations brindasiennes ainsi que la famille de M. Henri Tachez étaient présents à l'inauguration.

M. Tachez était adjoint à la culture et à la vie associative de 1995 à 2001 sous le mandat de M. Pecollet. Il était aussi le créateur de la troupe « Les 2 masques » (théâtre) et président et membre actif de l'association « Le Vieux Brindas » (patrimoine, histoire de la commune).

Toujours disponible, Henri Tachez est resté dans les mémoires comme **modèle des bénévoles engagés** et l'équipe municipale voulait **honorer son dévouement** pour la commune en attribuant son nom à une salle associative.



ÉVÈNEMENT

Un vent de fête a soufflé sur Brindas

GRÂCE À VOTRE VENUE, À L'ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS BRINDASIENNES ET AU TRAVAIL DES SERVICES MUNICIPAUX, LE MARCHÉ DE NOËL A ÉTÉ COURONNÉ DE SUCCÈS.

Le marché de Noël de Brindas **s'est agrandi cette année** en ouvrant à la fois les portes de la grande et de la petite salle des Fêtes destinées à accueillir de nombreux artisans et créateurs amateurs qui étaient nombreux à candidater. En plus de découvrir des stands originaux pour réaliser leurs **cadeaux de fin d'année**, les Brindasiennes et Brindasiens ont profité de multiples activités pour passer un bon moment en famille.



Bernard Balestie, conseiller délégué au lien intergénérationnel qui ne manque jamais d'idées pour émerveiller les visiteurs chaque année. Ce décor était embelli par les **sapins décorés** par les enfants du Centre de Loisirs, de l'action «Objectif Terre» de l'Amicale Laïque de Brindas et du périscolaire.



L'association des Classes Vertes de Brindas était également au rendez-vous pour offrir aux visiteurs de la **petite restauration et des boissons chaudes et fraîches**. Les recettes réalisées par les Classes Vertes participeront au financement des sorties scolaires ou projets pédagogiques destinés aux écoliers brindasiens.



Une **maquilleuse pour enfants** était présente pour le plus grand bonheur des petits lutins. Les enfants se sont aussi amusés grâce au **parcours de poney** de l'association brindasienne Cheval et Partage. L'après-midi, les enfants ont été ravis de **rencontrer le père Noël** et de partager une séance photo avec lui.

Nous vous remercions d'être venus si nombreux ! Environ 2000 visiteurs ont profité de l'événement.



Sans vous, ces événements communaux ne seraient pas les mêmes !

Pour l'occasion, un **fabuleux décor** a été préparé par



PATRIMOINE

Retour sur l'inauguration du viaduc reliant Brindas à Grézieu-la-Varenne

POUR RÉALISER UNE VOIE DOUCE PERMETTANT DE RELIER GRÉZIEU-LA-VARENNE À BRINDAS, LE FRANCHISSEMENT DE L'YZERON CONSTITUAIT UN POINT DE BLOCAGE MAJEUR, LES PENTES DU VALLON ÉTANT TRÈS IMPORTANTES.



La solution retenue a été de **reconstruire l'ancien viaduc** utilisé fin 19^{ème} et début 20^{ème} siècles par le train de l'Ouest lyonnais. Le tablier avait été démonté dans les années 1950, il ne restait plus que les 2 piles. Cette solution permettait de réemployer un ouvrage déjà

existant, mais surtout d'apporter **une dimension patrimoniale au projet.**

Le viaduc ayant une forte importance patrimoniale, la CCVL a organisé son inauguration le samedi 22 septembre, **pendant les Journées européennes du Patrimoine.** L'événement a débuté sur le site même pour découvrir l'ouvrage et procéder au traditionnel coupage de ruban. Cette visite du site a été l'occasion pour l'architecte de la passerelle de présenter **le parti-pris architectural.** La cérémonie s'est prolongée à la salle des Fêtes de

Brindas **avec les discours.**

Monsieur Chevat, président de l'association «Le Vieux Brindas» a pu présenter l'histoire du viaduc.

EN SAVOIR +
 ccvl.fr



VIE QUOTIDIENNE

En 2025, la REOM devient TEOM

LES ÉLUS DE LA CCVL ONT FAIT LE CHOIX DE PASSER, À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025, DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (REOM) À LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) PAR SOUCI D'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES USAGERS.

Comment la TEOM est-elle calculée ?

Le montant de la TEOM se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et mise à jour annuellement par les services fiscaux de l'État) et sur le taux de la taxe (voté chaque année par le Conseil communautaire). Il varie chaque année et sera connu en avril, après le vote des taux d'imposition par le conseil communautaire lors de la séance en mars : le taux de TEOM 2025 sera déterminé en mars 2025. À noter que le taux de la TEOM ne tient pas compte du nombre de personnes au foyer ou de la taille du bac.

TEOM = Valeur locative du local* x taux voté par la CCVL.

**Afin de ne pas impacter les redevables de façon trop importante, la CCVL instaure un plafonnement de la valeur locative à 2 fois la valeur locative moyenne du territoire.*

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

Les modalités de collecte et d'accès à la déchèterie ne changent pas et les consignes de tri restent les mêmes. C'est uniquement le mode de financement du service qui est modifié. Vous ne recevrez plus de redevance, la taxe est envoyée aux propriétaires de foncier bâti.

Les propriétaires pourront échelonner le paiement en 10 fois au lieu de 3 fois pour la REOM. Les propriétaires bailleurs pourront intégrer le montant de la TEOM dans les charges récupérables auprès des locataires.

Quel(s) service(s) finance cette taxe ?

Tout comme la REOM, la TEOM permet de financer l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets (collecte et traitement des ordures ménagères et du tri, gestion de la déchèterie, sensibilisation...).

EN SAVOIR +  ccvl.fr

THÉÂTRE

Rendez-vous au Musée Théâtre Guignol cet hiver !

L'ÉQUIPE DU MUSÉE VOUS A PRÉPARÉ DE BELLES ACTIVITÉS POUR CE DÉBUT D'ANNÉE 2025 !

Les 3 et 4 janvier 2025, les vacances au musée pendant Noël !

Pour les vacances de Noël, venez fabriquer **des marionnettes de perroquets colorés** ! La cie Art Toupan jouera le spectacle « Guignol et les papillotes de Noël ».

Ateliers à 14h30 ou 16h45 (à partir de 5 ans) le vendredi 3 janvier uniquement et spectacles à 16h (à partir de 4 ans) le vendredi 3 et le samedi 4 janvier.

Du 20 au 24 janvier, deuxième temps de la résidence « Paysages intérieurs » La Cie Broder l'infini sera présente au Musée Théâtre Guignol pour un **nouveau temps de résidence** ! Tout au long de la saison la compagnie met le public à l'œuvre pour mettre en lumière l'impressionnante collection de costumes de marionnette conservée au musée ! Venez partager un moment avec elle **le 24 janvier à 18h30** lors de l'apéro bord de plateau !

Le dimanche 26 janvier à 16h, spectacle « Un océan d'amour » par la compagnie La Salamandre **Théâtre visuel et univers de papier**

pour tout public, à partir de 7 ans. Durée 50 minutes.

« Un océan d'amour » est une adaptation poétique et épique de la BD de Grégory Panaccione et Wilfrid Lupano.

Exposition, « Georges Adilon, peintre et architecte » jusqu'au 2 février 2025 Georges Adilon (1928-2009) est peintre et architecte. En 1960, il **s'installe à Brindas et construit pour sa famille une première maison**. Dès lors il ne cesse de bâtir, dans l'Ouest lyonnais, l'Isère, la Drôme, des maisons uniques et reconnaissables entre toutes. À travers des dessins, plans, documents d'archive, mobilier et photographies, venez découvrir l'univers de Georges Adilon, de la peinture à l'architecture, au Musée Théâtre Guignol. Ouverture de l'exposition du Musée Théâtre Guignol du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Entrée gratuite.

Les spectacles de Guignol Tout public, à partir de 4 ans. Durée 45 minutes.

➔ le 1^{er} février à 16h, « Les valets à la

porte ».

➔ le 1^{er} mars à 16h, « Le déménagement »

➔ le 29 mars à 16h, « Le Pot de Confiture »

Les 27-28 février puis 6 et 7 mars, les vacances au musée en hiver !

Pendant les vacances d'hiver, réalise **une marionnette extraordinaire land art** avec tout ce que tu as trouvé dans la nature. La cie Art Toupan jouera le spectacle « Le déménagement ».

Ateliers à 14h30 ou 16h45 (à partir de 5 ans) et spectacles à 16h (à partir de 4 ans).

Le samedi 15 mars à 20h, spectacle « Ginette Guirolle » par Les Rémouleurs & La Scélérate **Marionnette de bar** pour adultes et enfants à partir de 12 ans. Durée 1h.

EN SAVOIR +

Pour réserver toutes ces activités,

☎ 04 78 57 57 40

✉ museetheatreguignol@ccvl.fr

📘 [museedesvallons](https://museedesvallons.fr)

PETITE ENFANCE

Un espace pour la famille

VOUS ÊTES PARENTS ET VOUS HABITEZ SUR LA CCVL ? L'ESPACE DE VIE SOCIALE A ÉTÉ PENSÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS SOUTENIR.

Financé par la CAF et la CCVL, les propositions de l'espace de vie sociale (EVS) sont gratuites et n'attendent que vous pour s'étoffer !

➔ **Temps parents-enfants** 0-4 ans mardis et jeudis hors vacances scolaires 15h-18h (jeux, motricité, rencontres, goûter...). Les grands-parents, tontons, tatas, amis sont les bienvenus.

➔ **Animation famille**, un samedi matin par mois (fabrication d'attrapes rêves, animations de Noël, légo duplo...).

➔ **Labo des parents** (formation au rôle de parents, ateliers parents-enfants, soirées à thème...).

➔ **La fabrik à projets** (resto entre papas, entre mamans, espace de gratuité, sorties, cafés...).

Allez visiter le site internet pour en savoir plus et n'hésitez pas à pousser la porte, vous serez toujours les bienvenus !



EN SAVOIR +

La Farandole des Vallons

18 bis chemin du stade à Vaugneray

📞 relaispetiteenfance.fr

☎ 06 60 93 36 05 (mardi - jeudi)

✉ evs.lafarandoledevallons@gmail.com

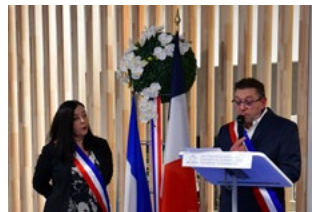
📘 La Farandole des Vallons EVS

SCOLAIRE

Le projet phare du mandat avance **sur un rythme soutenu**

LA CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE **S'EST RÉALISÉE EN RESPECTANT LES DÉLAIS.**

Extension et réhabilitation des écoles



Phase 1 : construction d'une extension de l'école maternelle sur le même niveau, d'un restaurant scolaire et d'une cuisine en rez-de-jardin.

Cette étape s'est terminée comme annoncée, au dernier trimestre 2024.

Cette extension a été inaugurée le vendredi 13 décembre

2024 en présence de nombreux invités institutionnels (Fabienne TIRTIAUX, députée suppléante de Thomas GASSILLOUD, de la 10^e circonscription du Rhône, Catherine DI FOLCO, sénatrice du Rhône, Sophie CRUZ, conseillère régionale, Christophe GUILLOTEAU, président du conseil départemental du Rhône, Valérie GRILLON, conseillère départementale, Jérôme BOURNE BRANCHU, directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), Emmanuel RIEU, inspecteur académique de la circonscription de Grézieu-la-Varenne) ainsi que les parents d'élèves, le personnel communal et les enseignants.

Le tapis rouge a été déployé pour inaugurer ce projet phare du mandat. Le Maire a procédé au **traditionnel découpage de ruban** avant de faire visiter le site. Un cocktail (réalisé par le chef du restaurant scolaire de la commune) a été organisé dans le nouveau restaurant scolaire.

Phase 2 : dès la fin des travaux de l'extension de la maternelle et du restaurant scolaire, l'étape 2 du projet a pu commencer : l'ancien restaurant scolaire est en cours de réhabilitation pour devenir **un lieu dédié aux activités détente et loisirs** des enfants pendant les temps périscolaires et extra scolaires. Il hébergera, en effet, **le centre de loisirs** qui accueille des enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires, géré par la MJC de Brindas.



Les cours d'écoles n'ont pas été oubliés : création, agrandissements et embellissements avec des espaces verts et des jeux (en cours d'études avec la directrice et les enseignants pour l'école élémentaire)

Dans cette phase du projet, il est également prévu (lorsque le centre périscolaire sera terminé) de **rafraîchir l'ancienne école maternelle du haut** afin de pouvoir préparer l'arrivée de nouveaux enfants de l'école élémentaire. En effet, ce bâtiment sera de nouveau attribué à l'école élémentaire.



CHIFFRES CLÉS

+1

salle de motricité

500

enfants demi-pensionnaires en moyenne par jour

918 m²

d'espace de restauration

+6

salles de classe

+2

salles de restaurant

Zoom sur ... la restauration scolaire

Le restaurant scolaire en rez-de-jardin est séparé en **deux salles distinctes** : une pour les enfants de maternelle et une pour les enfants de l'école élémentaire. Le nouveau mobilier, fonctionnel, modulable et coloré crée une ambiance agréable pour les enfants lors de la pause déjeuner.

Que pensent nos demi-pensionnaires du nouveau restaurant scolaire ?

On attend moins pour manger à la cantine !

Adrien en CM2

Les tables sont plus grandes donc c'est mieux pour manger avec plus de copains !

Dali en CM2

Il y a moins de bruits qu'avant !

Agathe en CM2

En mangeant au restaurant scolaire, j'ai découvert des plats que je ne mange pas à la maison comme la fondue de poireaux.

Capucine en CM2

Bien manger, c'est important !

Les repas servis au restaurant scolaire **sont préparés sur place** par les agents de la restauration en suivant les directives de la **loi EGalim**. L'alimentation d'un enfant est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. La loi Egalim a pour but de promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à tous en respectant plusieurs critères :

- 1 Menus végétariens** : Un menu végétarien est proposé une fois par semaine. Diversifier les sources de protéines et sensibiliser la jeune génération aux alternatives à la viande sont les principaux objectifs de cette mesure.
- 2 Produits locaux et de qualité** : au moins 50% de produits durables et de qualité (dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique doivent faire partie du menu des enfants. Cela inclut les labels rouges, AOP, IGP et produits issus de la pêche durable. Le circuit-court doit lui aussi être favorisé.
- 3 Transparence et information** : la cantine doit communiquer aux usagers l'origine et la qualité des produits.
- 4 Réduction du plastique** : Pour limiter l'utilisation du plastique, les bouteilles d'eau en plastique sont interdites sauf en cas de dérogation. Le recours aux contenants réutilisables est conseillé.
- 5 Lutte contre le gaspillage alimentaire** : des actions doivent être mises en place pour réduire le gaspillage alimentaire telles que la revalorisation des restes alimentaires et l'éducation des enfants à la gestion des portions.
- 6 Formation du personnel** : les agents de la restauration doivent être formés à l'équilibre nutritionnel et aux pratiques durables.



SAVOIR-VIVRE

Stop aux incivilités !

BRINDAS COMME DE NOMBREUSES COMMUNES FAIT FACE À DES INCIVILITÉS (DÉPÔTS SAUVAGES, TAGS, DÉJECTIONS CANINES...) QUI ENTACHENT LA VIE DES BRINDASIENS ET AUGMENTENT LA DÉPENSE PUBLIQUE.

Dégradation des plantations

De nombreuses dégradations sur les arbres et plantes de la commune ont été répertoriées. L'équipe municipale ainsi que les agents municipaux **donnent beaucoup d'énergie pour mettre en oeuvre des actions** de plantations d'arbres pour améliorer le cadre de vie et prendre part à la lutte contre le réchauffement climatique. **Les dégradations détériorent autant le moral des habitants que celui des agents.** Par exemple, au parc du Pontay, des arbres ont vu leurs branches coupées et leurs feuilles arrachées. Même ces incivilités qui semblent parfois anodines **pèsent sur le budget communal**. Sept arbres (5 tulipiers de Virginie et 2 néfliers) ont été victimes d'incivilités et ont dû être remplacés pour une somme d'environ 800€. Certains arbres ont même été volés. Ces dégradations ne se limitent pas au bassin du Pontay, des branches d'oliviers ont été arrachées sur la place de Verdun.



> UN ARBRE A ÉTÉ ARRACHÉ ET A DÛ ÊTRE REMPLACÉ.



> LES ARBUSTES ONT ÉTÉ ARRACHÉS DES POTS CI-DESSUS ET ONT DÛ ÊTRE REMPLACÉS.



Dégradations des bâtiments à Brindas

Durant ces 10 dernières années, de nombreux bâtiments sur la commune ont subi des dégradations. L'église a été vandalisée deux fois. Lors du premier acte de dégradation, la commune a dû déboursier 2500€ de frais de nettoyage. Pour le deuxième méfait, l'auteur des faits a été identifié et a remboursé le dommage. Des vitres de la salle des Fêtes ont également été cassées. Leur remplacement a coûté environ 2000€ sans ajouter le temps pris aux services **pour nettoyer et faire intervenir une entreprise**. Le vol de deux enceintes dans la salle des Fêtes a aussi été répertoriée. Leur rachat a coûté environ 1600€.

Les murs et les panneaux de signalisation sont la proie de plus en plus souvent de **tags** : le coût du nettoyage est conséquent. Pour les murs, une peinture suffit mais sur d'autres surfaces, les tags sont plus difficiles à retirer.



Oui à une commune propre !

Des déchets sont jetés ça et là par des personnes indélicates dans les espaces publics. Aussi, si les conteneurs sont pleins, les déchets ne doivent pas être abandonnés à côté du conteneur, cela est considéré comme un dépôt sauvage. La Commune est appelée régulièrement pour des signalements de dépôts sauvages. Ces dépôts, en plus de dénaturer le paysage, causent des problèmes de pollution qui peuvent se détériorer et amener des problèmes de santé publique en attirant certains animaux. La Commune rappelle que les déchets encombrants sont à amener à la déchèterie intercommunale, PAE Les 2 Vallées 69670 VAUGNERAY. **L'accès à la déchèterie se fait par lecture de plaque d'immatriculation.** N'oubliez pas d'inscrire votre plaque d'immatriculation avant de vous y rendre : decheterie.ccvl.fr.



en ligne

La Commune est **particulièrement sensible** à ce que les propriétaires de chiens ramassent les déjections de leurs animaux dans les lieux publics. Aussi, la tenue en laisse des chiens est également obligatoire. Une campagne de sensibilisation a d'ailleurs été lancée par la Commune et le Conseil Municipal des Enfants pour amener à une **prise de conscience collective**.

Les contrevenants s'exposent à **une amende de 35 €** pour non respect de l'arrêté municipal n°2017-072 pour non tenue en laisse de chiens. Quant au non ramassage des déjections canines, le propriétaire encourt **une amende de 68 €** pour non respect de l'article R633-6 du code pénal.

Quelles amendes pour les auteurs de dégradations ?

L'amende encourue pour dégradation de biens communaux peut s'élever jusqu'à 30 000 euros selon l'article R 322-1 du code pénal qui indique : «La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.»

Selon l'article R 322-1 du code pénal, «le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.»

Selon l'article R 644-2 du code pénal, le dépôt d'ordures est verbalisable par amende forfaitaire de 90 euros.



MJC

Brindas : bâtisseur d'exploits pour le Téléthon !

Plus de 13 000 euros récoltés le week-end du 29 et 30 novembre 2024 par le Téléthon Brindas porté par la MJC ! Une belle somme pour l'AFM Téléthon et la recherche médicale au profit de tous.

Merçi, merci à tous de votre générosité, de votre temps, de votre énergie... salariés de la MJC et bénévoles, mairie, associations partenaires, musiciens, entreprises donatrices, artisans et commerçants de Brindas et des alentours.

Et bien sûr, merci aux visiteurs qui se sont déplacés et qui ont contribué **au bilan très positif de cette édition.**

Toutes les photos de l'événement sur le site et la page Facebook Téléthon Brindas.



©MJC

Tous ensemble, bâtisseurs d'exploits !

Vacances d'hiver : c'est maintenant que ça se prépare !

➔ **L'Espace Jeunes pour les 11-17 ans**, sera ouvert du 24 février au 7 mars 2025, avec **un Accueil Libre**, du lundi au vendredi de 14h à 18h. La MJC propose aussi **des sorties à la journée ou à la demi-journée** (patinoire, bowling...).

Programme bientôt disponible sur la page Facebook de l'Espace Jeunes ou sur le site.

EN SAVOIR +

✉ jeunesse@mjc-brindas.fr

☎ 06 01 62 60 66

➔ **Pour les enfants de 3 à 12 ans**, ils seront accueillis au centre de loisirs de Brindas du 22 février au 10 mars 2025.

Pré-inscriptions : Du mardi 21 janvier 16h au mercredi 22 janvier 18h sur GoAsso, modalités et documents d'inscriptions sur mjc-brindas.fr, rubrique enfance.

Attention, les places sont limitées.

EN SAVOIR +

✉ enfance@mjc-brindas.fr

☎ 06 35 51 74 27



MJC' SHOW 2025 : Comme un air de cinéma... le 29 mars 2025

La **section École de Musique** et de nombreuses **activités hebdomadaires** vous préparent leur show annuel en cinématique. En plateau : des prestations musicales des ateliers collectifs et des performances artistiques et sportives. **Au générique : musiques de films.**

Clap de début : **À partir de 18h à la salle des Fêtes.**



©MJC

MJC

Retour sur les événements de fin d'année à la MJC

STAGE DE DANSE AFRICAINE

1^{er} stage de découverte de danse africaine auquel ont participé une dizaine de personnes, dans une ambiance explosive et festive au rythme des percus et sous la direction du chorégraphe (Lebeau Boupoutou) de l'association Sembé.

Prochains stages les samedis 18 janvier et 19 avril à 10h à la MJC.

SOIRÉE JEUX EN FAMILLE

A m b i a n c e conviviale et ludique pour les **60 participants de toutes générations** qui ont pu découvrir de nouveaux jeux grâce aux bénévoles Thomas et Samuel.



Ces soirées **ont lieu les vendredis avant chaque période de vacances** dès 18h30 au Carré d'Ass'.

SOIRÉE JEUX DE RÔLE



La soirée jeux de rôle a ses adeptes réguliers autour de l'animateur bénévole Béranger. Deux jeunes (après avoir été formés) **ont eu l'occasion « de maîtriser » leur première session, c'est à dire de devenir les maîtres**

du jeu en créant leurs propres histoires et scénarios. La relève est assurée !

Ces soirées ont lieu les 1^{ers} vendredis de chaque mois dès 18h30 au Carré d'Ass'. **Prochaine : 10 janvier 2025.**

VEILLÉES CM1/CM2



La première veillée enfance « Murder party » qui a eu lieu en octobre a été un succès !

Au programme soirée pizzas et grand jeu, les enfants étaient ravis et ont joué le jeu à fond !

CHALLENGE FITNESS



Cette nouvelle session a rassemblé 25 personnes de tous âges, sportifs et moins sportifs, dans une ambiance conviviale.

Au programme, près de 2 heures de Renfo/ Cardio/Abdos, suivies

de 30 mn de Stretch. L'apéro qui suit est toujours apprécié... après l'effort le réconfort !

Rendez-vous au printemps pour un nouveau challenge.

ATELIERS CROQUIS OBSERVATION ET MODÈLE VIVANT

Ces séances permettent de savoir observer, choisir son point de vue, cadrer, savoir utiliser son matériel et **libérer le geste...**

Prochaines séances : journée modèle vivant le 11 janvier et croquis d'observation le 8 février.

Plus d'infos sur mjc-brindas.fr.



©MJC

SOIRÉE MUSIC LIVE

Musique, partage et bonne humeur... **la scène ouverte**

nous a permis de découvrir et d'apprécier des interprètes et groupes locaux. Et également de lancer la dynamique du **karaoke live** qui a suivi !

Nos 2 compères habituels ; Oliver et Denis ont été rejoints par 3 autres musiciens (bassiste, guitariste et saxophoniste) pour le bonheur du public chantant !

Prochaine soirée le 18 avril 2025.



CONCERT DE NOËL

Un beau cadeau musical festif et éclectique offert par les ateliers de l'École de Musique, aux styles variés (orchestre, rock, musiques du monde, musiques actuelles, jazz...).



Découvrez toutes les photos et vidéos de cet événement sur le site mjc-brindas.fr



ASSOCIATION SPORTIVE DE BRINDAS

À la découverte de **nouvelles activités** !

APRÈS PLUS DE 40 ANS D'EXISTENCE, L'ASSOCIATION SPORTIVE DE BRINDAS (ASB) SE DÉVELOPPE ET VOUS PROPOSE DE NOUVELLES ACTIVITÉS.
IL Y A EN A POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES !

➔ **L'escrime** (le jeudi de 17h à 18h pour les 7/10 ans et de 18h à 19h pour les 11/15 ans au Carré d'Ass').

Après l'engouement pour les Jeux olympiques de Paris 2024, il est maintenant possible pour vos enfants de s'initier à l'escrime à Brindas ! Le partenariat avec le club La Riposte de Tassin-la-demi-Lune permet de proposer deux créneaux le jeudi.



© ASB

➔ **Le Crossfit** (le mardi de 17h à 18h pour les 7/10 ans et de 18h à 19h pour les 11/15 ans au Carré d'Ass').

Vous connaissez peut-être le Crossfit pour les adultes; ici, l'entraîneur Eddy, propose une version adaptée aux enfants et aux adolescents avec une méthode d'enseignement sportif ludique et varié, leur permettant d'apprendre à bouger dans un environnement adapté et sécurisé, le tout en s'amusant. Les exercices sont adaptés en fonction de l'âge, de la morphologie et du niveau de chaque enfant.



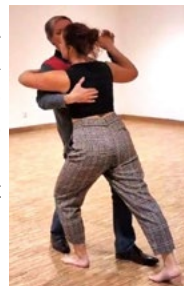
© ASB

LE CROSSFIT, C'EST QUOI ?

Des entraînements constamment variés composés de mouvements visant à développer des qualités athlétiques fondamentales : l'endurance, la force, la souplesse, la puissance, la vitesse, la coordination, l'agilité, l'équilibre et la précision. Le crossfit est un sport complet où les enfants apprennent à bouger... sans se blesser : porter une charge avec une bonne posture, grimper, sauter, ramper... Il permet ainsi de prévenir les blessures et d'inculquer aux enfants comment développer un corps en bonne santé.

➔ **Le cyclisme** vous attend devant Bike House au 43 rue du Vieux Bourg tous les samedis à 13h45. Un départ à 14h pour des parcours de 2h30/3h à travers notre belle région. Ambiance, et performance, pour ceux qui le veulent, sont au rendez-vous et le tout dans la bonne humeur ! Une devise : «Partir ensemble, revenir ensemble». L'ASB est affiliée à la FSGT et possibilité de licence FFC pour les plus compétiteurs : ☎ 06 06 44 69 23

➔ **La section rock et danses de salon** a poussé les portes de l'Espace Henri Tachez. Une vingtaine d'adhérents viennent toutes les semaines répéter les pas de danses que Ludivine leur enseigne dans la joie et la bonne humeur. Devant le succès de cette section, la création de nouveaux cours pour la rentrée prochaine est envisagée.



© ASB

➔ **La section Qi Gong** propose depuis septembre un cours le vendredi en fin de journée. Le cours du lundi matin et celui du vendredi soir accueillent une trentaine de personnes sous la houlette d'Agnès. Cette année quatre messieurs font partie des adhérents et nous en sommes ravies. Le 7 décembre dernier, un stage Qi Gong anti-âge a été proposé. Deux autres stages sont prévus pour le 1^{er} semestre 2025 avec des thématiques différentes.

➔ **La section Modern-Jazz** met en place des cours de techniques à partir de janvier 2025. Ces cours s'adressent à des personnes ayant déjà pratiqué le modern-jazz et souhaitant développer et approfondir les techniques de danses, sol, étirement, souplesse, porté. Un stage cabaret est en projet et devrait voir le jour à la fin du 1^{er} trimestre 2025.



© ASB

EN SAVOIR +

asbrindas.fr

asbrindas@gmail.com



CELTIC WIND

En avant la musique !

L'ASSOCIATION BRINDASIENNE N'A PAS FINI DE NOUS FAIRE DANSER AVEC SES BEAUX PROJETS MUSICAUX.

Lors de la remise des colis de Noël aux aînés, deux musiciens de l'association musicale ont proposé **un petit concert** pour les personnes âgées le mercredi 11 décembre à 14h30, à la petite salle des Fêtes de Brindas.

Et dès cette rentrée de septembre, Celtic Wind s'est réunie avec la Troupe Ascendanse en vue de **la préparation du grand spectacle « Celtic Wind invite Ascendanse pour un grand CELTIC SHOW »**, dans le cadre du Festival Inter'Val d'automne, qui aura lieu le samedi 27 septembre 2025.

Les 12 danseuses de la Compagnie de danse vont créer tout au long de l'année, des chorégraphies sur des musiques celtiques jouées « en live » sur scène.

Beau projet festif, musical et dansant !

Retenez déjà la date du 27 septembre 2025 à la salle InterValle !

EN SAVOIR +

✉ pascal mireille.faure@gmail.com



PLACE AUX EMPLOIS

Place aux Emplois sur les réseaux !

« PLACE AUX EMPLOIS GRAND OUEST LYONNAIS » **INTENSIFIE SA PRÉSENCE EN LIGNE EN INVESTISSANT LES RÉSEAUX SOCIAUX, NOTAMMENT LINKEDIN ET FACEBOOK.**

Toute l'actualité liée à l'emploi local, tels que les forums, job dating, et ateliers, est diffusée instantanément sur ces plateformes. Cette stratégie vise à **créer une communauté engagée**, favorisant l'échange d'informations entre les acteurs.

En connectant de manière efficace candidats et employeurs, « Place aux Emplois » renforce son rôle de catalyseur dans l'environnement professionnel local.

Suivez-nous sur ces plateformes :

- ➔ pour être informé des opportunités professionnelles,
- ➔ pour participer aux événements locaux,
- ➔ pour contribuer au développement économique.

Cette initiative souligne l'engagement de Place aux Emplois à **faciliter la rencontre entre les talents et les opportunités professionnelles** au cœur de l'Ouest Lyonnais.

EN SAVOIR +

✉ brindas@placeauxemplois.org

placeauxemplois.org

☎ 07 68 53 61 68 aux heures de permanence les lundis de 10h à 12h Carré d'Ass' Montée du Clos



AMICALE LAÏQUE

Tissons des liens forts !

L'AMICALE LAÏQUE PROPOSE DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS POUR SE RENCONTRER.

L'école est un lieu important et indispensable pour **l'éducation et la socialisation des enfants**. C'est le lieu où ils rencontrent leurs premiers copains. Ils apprennent à les respecter, ils partagent avec eux de bons moments, parfois même ils se regroupent avec d'autres et s'engagent pour préparer un travail, un jeu...

Les enfants s'invitent pour jouer à la maison, en conséquence, les parents des copains font connaissance.

L'Amicale Laïque, consciente de l'importance de ces relations, vous propose des activités variées, permettant **d'élargir ces rencontres parents/enfants, et d'étendre leur cercle de connaissances.**

Pour cela, nous vous attendons nombreux pour une **matinée de jeux suivi d'un partage de repas** (pour ceux qui le souhaitent) :

Grand tournoi de mölkky pour petits et grands

Date : dimanche 6 avril 2025

Lieu : Grande salle des Fêtes de Brindas à partir de 10h

Le repas se fera sur inscription dans les semaines qui précèdent.

EN SAVOIR +

✉ amicalelaiquedebrindas@gmail.com



© Amicale Laïque de Brindas



AMITIÉ BRINDAS CHIGNOLO PO

Que du bon et de l'amitié !

GRÂCE À L'ASSOCIATION, LES ÉCHANGES ENTRE BRINDAS ET CHIGNOLO PO
SONT ENRICHISSENTS ET GOURMANDS !

Dans le cadre du jumelage entre Brindas et Chignolo Po, Cecilia et Clelia, pâtissières et glacières à Chignolo Po sont venues **régaler les Brindasiens avec leurs productions sur le Salon des vins et des saveurs** les 16 et 17 novembre. Leur enseigne « *STRAGELATO, Gelateria Pasticceria* » est un salon de dégustation très réputé à Chignolo Po et aux alentours. Depuis 30 ans, leurs productions artisanales confectionnées avec **des ingrédients locaux et de qualité font le bonheur des chignolais et autres.**

Grâce à leur motivation pour le jumelage, les brindasiens ont pu faire provision de panettonnes et diverses autres de leurs spécialités confectionnées avec passion et un savoir-faire particulier par la maman Cecilia et la fille Clelia. Elles ont également apporté du fromage et du riz local bien sûr pour faire le fameux risotto.

Un seul regret, elles n'ont pas pu évidemment apporter leurs fameuses glaces maison. **Pour cela il faudra aller les déguster chez elles à Chignolo Po !**

À cette occasion, elles ont pu rencontrer le boulanger-pâtissier Jonathan Ferrari et échanger sur leurs savoir-faire. Un projet d'échanges de productions a été évoqué.

Une visite guidée de la ferme Montplaisir par Bruno Verney leur a fait découvrir la qualité de l'élevage biologique local respectueux des animaux et de l'environnement.

Le jumelage c'est aussi et surtout les **échanges entre familles**. Des jeunes chignolais sont venus pour la fête des lumières les 6, 7 et 8 décembre. Ils ont été accueillis par des familles brindasiennes ayant des enfants du même âge. L'année prochaine, ils pourront à leur tour aller dans des familles chignolaises.



À noter dans les agendas : la fête du jumelage qui se déroule en alternance tous les ans à Brindas et Chignolo Po est programmée à Brindas les 17 et 18 mai 2025 à l'occasion de la foire.



Vive l'amitié Brindas-Chignolo Po !

EN SAVOIR +

☎ Victor Fornito 06 85 82 92 35

✉ amitie.brindaschignolopo@gmail.com





CRÉA DANCE

De la danse et des récompenses

TOUJOURS DANS LA JOIE ET DANS L'EXCELLENCE,
L'ASSOCIATION POURSUIT DE BEAUX PROJETS.



©Créa dance

Après une saison remplie d'événements et d'émotions, dont la classe concours ayant remporté le **premier prix au concours ACLAM** et le coup de cœur du jury, ainsi qu'une **médaille de bronze** au concours international Odyssée, Créa dance poursuit cette année encore ses projets dont un **gala exceptionnel** en 2025 qui marquera les 15 ans de l'association... toujours sur le chemin d'unir corps, cœur et âme par la danse.

EN SAVOIR +

✉ creadance@orange.fr

☎ 06 62 17 91 49

danse à partir de 5 ans.



CLASSES EN 8

Dans la joie et la bonne humeur

LES CLASSES EN 8 PROPOSENT DES ÉVÉNEMENTS
POUR ANIMER BRINDAS.



©Classes en 8

Les membres des Classes en 8 ont organisé leur **concours de pétanque** le dimanche 8 septembre au Parc des Sports. **64 doublettes** se sont affrontées, motivées plus que jamais malgré « madame la pluie ». Cette année, ils ont innové en

proposant la **vente de gaufres**.

L'après-midi s'est achevée par l'apéritif offert par l'amicale et la remise des lots, et ce dans la **bonne humeur**.

Le dimanche 17 novembre, les conscrits de l'amicale des classes en 8 ont servi leur **mâchon du vigneron**. **Environ 70 convives**, installés dans la petite salle des Fêtes, ont pu apprécier le plateau repas préparé par les classards.

Une **bonne ambiance** régnait dans la salle que ce soit en famille ou entre amis.



Date à retenir :

La galette inter-classes aura lieu le dimanche 12 janvier à 15h à la grande salle des Fêtes.
Nous vous attendons nombreux pour partager un moment festif entre conscrits.

CLASSES EN 4

Venez nombreux battre les cartes !

L'ASSOCIATION VOUS ATTEND AU
CONCOURS DE BELOTE COINCHÉE.

C'est toujours avec enthousiasme !
Depuis plus de 30 ans !

Que la classe en 4 organise son **traditionnel concours de belote coinchée** en février à la grande salle des Fêtes de Brindas.



©Classes en 4

Cet après-midi convivial, chaleureux et intergénérationnel, est ponctué de petites pauses réconfortantes avec la buvette et crêpes maison.

Il se termine en partageant une assiette de charcuterie, dans une ambiance familiale où nous avons plaisir à **récompenser les 20 premières doublettes du concours, et de la tombola**.

Rendez-vous le **samedi 22 février à partir de 13h30 à la grande salle des Fêtes** pour réitérer ce concours.

Attention, cette année, les inscriptions se feront en ligne par le biais du QR code ci-contre.



Mais pas d'inquiétude, elles pourront également se faire sur place.

EN SAVOIR +

☎ Karine 06 83 29 43 20

☎ Malou 06 62 00 55 18





©USOL danse

USOL DANSE

La danse pour **libérer les corps**

USOL DANSE AGIT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT
DES LA NAISSANCE ET EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

La danse est un moyen de communication non verbale unique qui permet **d'exprimer ses émotions et de les partager avec autrui.**

Dans cet optique, Aude, notre professeur, a ouvert des **ateliers de danse contemporaine « parents-enfants »** adaptés aux différentes étapes de la petite enfance : nourrissons, bébés marcheurs jusqu'à 3 ans et enfants de 4 à 6 ans.

La danse apporte aux parents **une nouvelle manière de communiquer avec leur enfant.** Grâce aux mouvements du corps et aux contacts physiques les parents et les enfants développent un mode de communication plus profond. Les enfants améliorent leur motricité et leur confiance en eux tandis que les parents construisent un lien de confiance en partageant un **moment de complicité** avec leur enfant.

Pour connaître les dates de ces ateliers suivez-nous sur les réseaux sociaux ou sur le site danse.usol.fr

Usol Danse, en partenariat avec le Comité départemental de sport adapté **s'engage également auprès des personnes en situation de handicap.**

Céline, notre professeur de Hip Hop/Breaking a accueilli en octobre 40 personnes de 10 à 40 ans atteintes d'un handicap mental (autisme, trisomie 21...) pour leur **faire découvrir la danse Hip Hop.**

C'est dans un souci de bien-être que chacun a pu prendre conscience de son corps, développer son écoute sensorielle, exprimer ses émotions de façon non verbale, se dépenser et prendre confiance en ses capacités. Détente physique et psychique leur ont permis de **favoriser leur créativité dans une ambiance chaleureuse.**

EN SAVOIR +

danse.usol.fr



©Shutterstock



BRIND'ACCORD

Le plaisir de chanter ensemble !

**VOUS AIMERIEZ CHANTER EN CHORALE ?
N'HÉSITEZ PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE,
MÊME SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS LE SOLFÈGE.**

Vous découvrirez le plaisir de chanter ensemble et aussi que vous avez du talent. Dans une ambiance sympathique et amicale, le groupe vous accueillera, quel que soit votre pupitre, soprano, alto, ténor ou basse, que vous habitiez Brindas ou dans les environs.

Le chef de chœur, Jean Brenders, dirige notre groupe avec brio et vous fera partager les émotions que procure le chant choral, le plaisir épanouissant de progresser ensemble, l'évasion du quotidien, l'harmonie collective...

Le répertoire est large : variété française, chants du monde, chants traditionnels, chant sacré ou gospels. Nous nous produisons plusieurs fois dans l'année, à Brindas et, en association avec d'autres chorales, dans les communes des environs.

Les répétitions ont lieu les mercredis (hors vacances scolaires) **de 20h à 22h** à la petite salle des Fêtes, 47 montée de la Bernade à Brindas. La chorale organise aussi d'autres manifestations. **Le dimanche 26 janvier 2025 aura lieu un Aligot dansant** à la salle des Fêtes. **Inscriptions jusqu'au 18 janvier** au restaurant « Chez Colette » ou sur « Helloasso Brind'Accord ».

EN SAVOIR + ☎ Maryse 06 12 51 44 39

PETIT CHOEUR DE BRINDAS

Chantons en chœur !

41 CHORISTES ANIMERONT CETTE SAISON
LA CHORALE DU PETIT CHOEUR DE BRINDAS.

Les projets sont nombreux et exigeants pour 2024 - 2025, toujours sous la direction de Marine Casery, la dynamique et pétillante cheffe de chœur. Après le **concert de Noël** proposé le dimanche 15 décembre à l'Église St Blaise, ce sera une **soirée dansante karaoké avec un D.J., le samedi 15 février** à la grande salle des Fêtes où petits, jeunes et grands pourront venir **tester leurs connaissances musicales** dans la convivialité et la bonne humeur.

Mais ce qui tient le plus à cœur aux choristes, c'est le **spectacle de fin d'année prévu au Théâtre du Griffon, le samedi 14 juin** : projet ambitieux autour des films et comédies musicales, un spectacle vivant (textes, mouvements...) qui demande un travail de sérieux, d'assiduité, **mais un défi que tous les choristes sont prêts à relever avec enthousiasme et volonté.**

EN SAVOIR + ☎ Christine 06 43 59 56 73



©Petit Chœur de Brindas

LE VIEUX BRINDAS

Appel aux Brindasiens !

**PARTAGEZ VOS SOUVENIRS
DE LA PÉRIODE 1939-1945.**

À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la fin des conflits, « Le Vieux Brindas » recherche **tous documents, photos, témoignages, souvenirs directs ou indirects concernant la période 1939-1945 :**

Appelés, prisonniers, victimes, vie quotidienne (rationnement, écoles...) résistance, libération.

Merci de bien vouloir contacter l'association !

EN SAVOIR +

✉ contact@levieuxbrindas.fr

☎ 04 78 45 45 00

☎ 07 68 71 01 63



©Shutterstock



USOL JUDO

Bonne compétition aux jeunes judokas !

POUR LA SAISON 2024-2025 L'USOL JUDO VOUS PROPOSE UNE GAMME VARIÉE D'ACTIVITÉS ADAPTÉES À TOUS LES ÂGES ET TOUS LES NIVEAUX. **REJOIGNEZ-LES !**

- ➔ **Judo & Jujitsu** : Développez votre force, votre technique et votre discipline.
- ➔ **Taïso & Self-défense** : Améliorez votre condition physique et apprenez à vous protéger.
- ➔ **Yoga & Gym chinoise** : Trouvez l'équilibre et la sérénité.

Suivez nos affichages ! (Site Comiti judo.usol.fr, réseaux sociaux, dojos, affichages lumineux villages Brindas/Vaugneray).

À bientôt sur les tatamis !

Le prochain événement **interclubs Judo** aura lieu **le 25 janvier 2025 au Gymnase Perrachon de Vaugneray**. Venez nombreux soutenir les jeunes judokas qui rencontreront lors de combats amicaux d'autres jeunes des clubs de judo voisins et amis. Ce sera pour eux l'occasion de tester et perfectionner les techniques apprises avec leurs professeurs **dans une ambiance conviviale et respectueuse**.



Tout au long de l'année, l'USOL Judo propose :

- ➔ Des stages découvertes Taïso-Self défense pour ados et adultes (ouverts à tous),
- ➔ Des stages judo-multi-activités pour les enfants-ados (ouverts à tous) pendant les vacances scolaires,
- ➔ La participation aux stages d'arbitres ou commissaires sportifs pour ceux (licenciés) qui le souhaitent,
- ➔ Et des stages sportifs réservés aux plus aguerris pour la préparation aux compétitions de Judo ou Jujitsu.



EN SAVOIR +

✉ usol.judo@gmail.com

🌐 usol.fr

📺 **USOL**



FCPE

La FCPE, votre voix à l'école

LA FCPE DÉFEND LES DROITS ET INTÉRÊTS DES FAMILLES DANS LE CADRE ÉDUCATIF ET SOUTIENT LES PROJETS PÉDAGOGIQUES. **ADHÉRER À LA FCPE, C'EST PRENDRE PART À L'AVENTURE SCOLAIRE DE VOS ENFANTS ET FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX. REJOIGNEZ-NOUS !**

Les élections des parents : un beau succès !

Cette année, un excellent taux de participation a été enregistré lors des **élections des représentants des parents** : 54,9 % pour la maternelle et 66,22 % à l'élémentaire. **Un grand merci** à tous ceux qui ont pris le temps de voter !

Nouveauté : un sondage pour mieux vous écouter !

Pour préparer les conseils d'école, un sondage a été lancé afin de recueillir vos avis et suggestions. **Et les retours ont été très positifs !** De nombreux parents ont partagé leurs idées, renforçant ainsi les échanges entre l'association, l'école et la mairie.



Le Carnaval avec la FCPE !

Le 15 mars 2025, les enfants seront à l'honneur lors du grand carnaval de l'école, un événement festif à ne pas manquer ! Au programme notamment : **un grand concours de déguisements sur le thème des 5 continents**. Venez nombreux pour célébrer ensemble ce moment de convivialité et de partage !

Nous sommes impatients de vous retrouver lors de cet événement et de continuer à **avancer ensemble pour le bien-être de nos enfants !**

EN SAVOIR +

✉ conseil.brindasprimaire@fcpe69.fr

f [FCPE Brindas Primaire – Association Parents d'Elèves](#)

USOL TRAIL

Les traileurs sont de retour pour une nouvelle saison !

C'EST AVEC ENCORE PLUS D'ENTHOUSIASME, DE COMBATIVITÉ, MAIS SURTOUT D'ENVIE ET DE BONNE HUMEUR QUE LES 73 ADHÉRENTS DE L'USOL TRAIL SE SONT RETROUVÉS SUR LES CHEMINS À PARTIR DU 9 SEPTEMBRE.

Nous espérons que l'ensemble des adhérents ont continué à s'entraîner depuis l'été. Quoi qu'il en soit, ils ont su **briller sur l'ensemble du territoire sur de nombreuses compétitions** : les Alpes, le Massif Central ou les Pyrénées ont été le terrain de performances XXL de valeureux traileurs. Il semblerait même que certains aient trouvé du dénivelé en Bretagne !

Après 2 mois de coupure, le coach Romain, quant à lui, a de **nouvelles idées encore plus farfelues pour que chacun soit en mesure de repousser ses propres**

limites et puisse se dépasser à chaque séance proposée.

Le retour aux entraînements aura lieu **tous les lundis et mercredis soir** au départ du local de l'USOL Trail depuis Vaugneray pour 1h30 de sourire et de sueur dans les Monts du Lyonnais.

Et cochez dès maintenant dans vos agendas la date du **samedi 5 avril : la 2^{ème} édition de l'USOL Trail Challenge** avec comme l'an dernier deux montées sèches et un format encore plus dingue : un 12h autour de Vaugneray ! À vos baskets !

Bonne saison à eux !

USOL TRAIL
1^{ère} édition **CHALLENGE**

VENEZ VOUS TESTER SUR UN FORMAT INÉDIT



ATELIER DIY

Créer des décorations pour le sapin de Noël

Dès le début du mois de décembre, tu peux t'amuser à fabriquer des décorations pour la maison mais aussi pour le sapin qui a trouvé sa place dans le salon. Pour épater le Père Noël, tu peux créer toi-même tes décorations plutôt que d'acheter des boules au magasin : c'est plus marrant et mieux pour la planète !

Voici quelques idées pour **parer ton sapin de belles décorations**.

N'hésite pas à te servir de ton imagination, ce qui suit est seulement un guide.

Amuse-toi bien !



© Shutterstock

Prépare tout le matériel :

- ➔ Crayon de papier, de couleurs et gomme,
- ➔ Peinture et pinceau,
- ➔ Ruban et bâtonnets à glace,
- ➔ Colle forte ou pistolet à colle pour coller plus facilement les boutons

Pour utiliser la colle forte ou le pistolet à colle, **fais-toi aider de tes parents**.



Peins 3 bâtonnets à glace en marron avec de la peinture. Puis attendre que la peinture sèche.



Colles les trois bâtonnets à glace comme sur la photo.



Tu peux dessiner des yeux et décorer ton renne



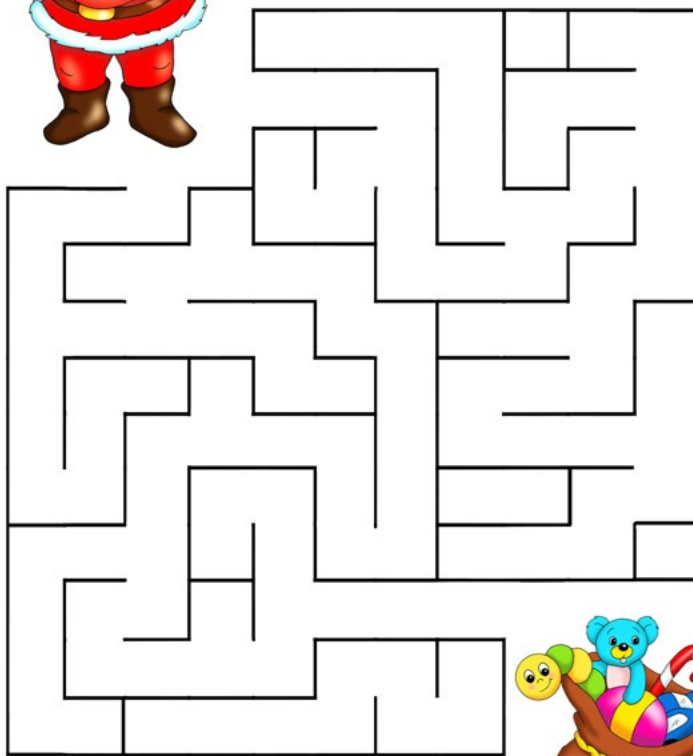
Ajoute un ruban à la tête pour l'accrocher au sapin.



LABYRINTHE

Défi-jeu

Aide le Père Noël à retrouver sa hotte remplie de cadeaux afin qu'il puisse **les distribuer le soir du 24 décembre.**



©Shutterstock

HISTOIRES DRÔLES

Rions un peu !

➔ À l'approche de Noël, le papa de Toto lui demande quel cadeau il aimerait avoir :

- Qu'est-ce que tu as demandé au Père Noël ?
- Qu'il passe plus souvent !

➔ Qu'est-ce qui a 34 jambes, 9 têtes et 2 bras ?

Réponse : le père Noël et ses 8 rennes !

➔ Que dit un hibou à sa femme le jour de l'An ?

Réponse : Je te chouette (souhaite) une bonne année !

➔ Comment fait-on entrer deux pères Noël dans un réfrigérateur ?

Réponse : Ce n'est pas possible, il n'existe qu'un seul Père Noël.

➔ Papa, va chercher une tronçonneuse !

- Pourquoi ?
- Maman dit qu'elle a acheté une bûche pour le dessert.

➔ Monsieur et madame Rlande ont un fils. Comment s'appelle-t-il ?

Réponse : Guy (guirlande).



HISTOIRE

De la poudre et des larmes... L'histoire de Jean Morellon, Brindasien républicain.

DÉCOUVREZ UNE NOUVELLE HISTOIRE DE L'ASSOCIATION DU VIEUX BRINDAS
AU TEMPS DES RÉVOLUTIONS ET DE L'ÉPOQUE NAPOLEONNIENNE.

De la poudre...



Un décret du mois de septembre 1791 relatif à la production des poudres et salpêtres, repris et complété en 1793, ordonne qu'afin de pourvoir aux besoins en poudre des armées de la Nation, chaque commune devra **fournir un Salpêtrier**, ouvrier affecté à une salpêtrière installée au siège de chaque chef-lieu de canton.

Le salpêtre (du latin sal-petrae, sel de pierre) est constitué de nitrate de potassium et de calcium qui mélangé à du soufre et du charbon, constitue **la poudre à canon, ou poudre noire**, matière inflammable et explosive utilisée en Europe dès la renaissance.

La convention fit appel à Monge, pharmacien chimiste, ardent révolutionnaire, pour développer le procédé de fabrication jusque-là artisanal, du précieux sel récolté sur les vieux murs. La méthode nouvelle consistait au lessivage des sols souterrains permettant d'augmenter la production du « sel vengeur ».

Le 27 ventose An II, (17 mars 1794) la commune de Brindas sur Roche désigne le citoyen Jean Marie Morellon **« pour tenir lieu que chaque commune doit fournir un homme pour la fabrication du salpêtre »** auprès de la salpêtrière de Vaugneray, sur la réquisition de l'agent national du dit canton.

Une délibération du conseil de la commune de Brindas datée du 13 prairial An II (1^{er} juin 1794) nous apprend que le citoyen Morellon a travaillé du 15 mars au 29 mai pour le compte de l'atelier de Vaugneray.

Le procès-verbal de la municipalité précise même qu'**«il a de l'intelligence et qu'il pourrait remplir cet emploi »**.

Il lui est même alloué une somme de 100 livres à titre d'avance sur **« le remboursement des frais qui lui seront occasionnés pour la fabrication du salpêtre de leur commune »**.

Et des larmes...

Bien des années plus tard, nous retrouvons Jean Morellon garde champêtre de 1821 à 1824, date à laquelle **la commune demande au préfet sa destitution**.

Il lui est reproché un **certain laxisme** à l'égard des



©Shutterstock

contrevenants, les grappilleurs et les vagabondages d'animaux. Bien plus, il se fait remarquer par ses discours incendiaires contre le gouvernement, la monarchie et les autorités.

Et comble du comble :

« Dimanche et fêtes il ne surveille pas les cabarets pendant les offices divins et aux heures prohibées,

D'où il résulte des rixes de jeunes gens épris de vin ; il ne veut faire de peine à personne, ce qui enhardit les malveillants »

Brave Morellon !!

Avec tous ces motifs et, bien sûr, le crime de lèse-majesté, il ne pouvait échapper à la révocation !

Ce qui fut fait.

Le Vieux Brindas



©Shutterstock



ENSEMBLE POUR BRINDAS



Démocratie participative, pour quoi faire ?

La « **démocratie participative** » désigne l'ensemble des démarches qui visent à **associer les citoyens** au processus de **décision politique**.

Heureusement aujourd'hui, **il ne suffit pas** qu'un exécutif soit **élu** pour que l'ensemble de ses **décisions** soit accepté immédiatement comme **légitime**. Même si certains dispositifs sont inscrits dans la loi, la plupart sont à l'initiative des pouvoirs locaux. Au-delà d'une certaine rhétorique, sans réalité concrète, il appartient donc aux municipalités de mettre en œuvre les moyens d'une participation des citoyens **très en amont** du processus de décision. Permettant à ces derniers de **débattre** sur l'opportunité du projet, voire mieux, de **participer à la définition du problème**. Le risque dans ce type de démarche est la tentation d'un exécutif de se contenter de consulter les citoyens alors même que la **solution est déjà ficelée**, sinon la décision **déjà prise** !... Toute **ressemblance** avec des personnages ou des faits ayant déjà existé ne serait que **fortuite**...

Au moment de la mise en œuvre, il convient d'être extrêmement **attentif** aux effets **d'exclusion** créés par les dispositifs eux-mêmes, comme par exemple l'inégalité d'accès au numérique ou à la parole dans les réunions publiques. La démocratie

participative ne devient effective que si elle parvient à instaurer une réelle possibilité, **égale pour chaque citoyen**, d'influencer la décision.

Il va de soi, que les citoyens ne peuvent en aucun cas dicter leur point de vue. Aussi pour que leur parole puisse compter, encore faut-il que les élus soient dans une **logique d'ouverture** et acceptent autant la **contradiction** que l'**innovation**. La concertation n'a alors de sens que si elle est organisée sur les décisions qui n'ont pas fait l'objet d'un arbitrage préalable ou d'un engagement fort au moment de la campagne.

Une fois n'est pas coutume, nous avons la **satisfaction** de découvrir que l'actuelle majorité a **pris en compte nos propositions** pour une **participation plus active** des citoyens aux grandes décisions.

Nous avons dernièrement appris que la commune doit s'équiper d'une solution permettant d'organiser la « **participation citoyenne** », en ligne. Nous souscrivons à cette initiative, même si elle nous paraît **arriver bien tardivement**...

Reste à savoir maintenant sur quels **sujets de valeur** cela sera mis à œuvre, car à ce stade du mandat, il est **trop tard** pour vouloir engager la commune sur un

quelconque **projet d'envergure**. Et même si certains s'en défendent, il n'échappera à personne que ceci intervient de manière opportune à la veille de la **prochaine campagne électorale** !...

Quelle **perte de temps** dans la méthode et quel **gâchis** pour l'avenir de la commune.

Vos élus du groupe Ensemble pour Brindas vous souhaitent **d'excellentes fêtes de fin d'année** et vous adressent leurs vœux les plus sincères pour **l'année 2025**.

Patrick Bianchi, Michel Weill, Nathalie Poignet, Ludovic Picard et Laurent Ferlet.

BRINDAS AVEC VOUS



Chères brindasiennes, chers brindasiens,

Nous arrivons doucement sur la fin de l'année 2024. Une année qui a été remplie de beaux événements organisés et portés par nos associations et nos commerçants essentiellement.

Bénévoles et commerçants, soyez fiers de votre engagement pour faire vivre notre beau village !

Ce sont encore plus de 100 événements répartis sur 2024 ! Quelle fierté de constater ce bilan !

Cette fin d'année n'a pas dérogé à la règle avec notamment le tournoi de pétanque de la chorale Brind'accord, la vente des citrouilles des classes en 2, le traditionnel vide-greniers aux huîtres des classes en 9, le loto des classes en 0, les vallons de l'espoir, le mâchon des classes en 8, le salon des vins et des saveurs du comité des fêtes, l'aligot dansant du groupe folklorique Lou Traïtou, le téléthon, piloté par la MJC, qui a permis de récolter 13000€, les repas thématiques de nos commerçants, les journées portes-ouvertes des entreprises. Mais aussi la dédicace du livre « DISFALO » écrit par deux jeunes auteurs brindasiens. Enfin la soirée du 8 décembre qui fut une réussite malgré les adaptations dues au climat. Merci à l'association des commerçants de nous avoir régalié entre un spectacle de lumière, la venue du Père Noël et une buvette bien fournie. **Ce fut un plaisir de venir vous saluer et de participer à ces moments de liens si importants.**

La traditionnelle cérémonie de la Sainte-

Barbe des sapeurs-pompiers de Brindas s'est tenue début décembre, avec une mention spéciale pour Mathieu DUBAIN, qui s'est vu remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 20 années d'engagement. Je me souviens de lui, à 11 ans, arrivant aux jeunes sapeurs-pompiers de Tassin, j'étais alors animateur de jeunes sapeurs-pompiers. **Un réel plaisir et une fierté de le voir évoluer au sein des sapeurs-pompiers.**

Concernant l'engagement municipal, hormis les nombreuses réunions et commissions, j'ai pu assister à l'inauguration de l'espace Henri Tachez qui aura coûté, à la commune, plus de **640 000€**. (achat du bâtiment et coût des travaux, sans compter la mobilisation des services techniques que je remercie pour leur travail.) Puis au renouvellement du conseil municipal des enfants. Enfin, les cérémonies du souvenir comme celles du 11 novembre et du 5 décembre furent l'occasion de se recueillir pour ceux qui ont donné leur vie à la France.

Concernant l'actualité, nous apprenons que l'équipe « majoritaire », souhaite consulter les brindasiens concernant une toute petite partie du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) en vue de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette révision va définir la vision du territoire de Brindas pour les 12 prochaines années. Ainsi, sur les 4 axes majeurs et les 20 orientations de ce projet d'aménagement, notre maire souhaite vous consulter

uniquement sur l'orientation 3 de l'axe 3 qui s'intitule « Développer les équipements sportifs et de Loisirs ». Il souhaite que vous choisissiez l'emplacement d'un futur équipement sportif, qui serait soit sur le terrain derrière le gymnase actuel, soit sur le parc des sports.

Deux questions se posent :

Pourquoi lancer une consultation des brindasiens afin qu'ils donnent autorisation au maire de **modifier le zonage du parc des sports** ? Pour en faire des logements (sociaux ?) ? **Pour faire une opération immobilière** sur ce terrain communal stratégique pour l'avenir des familles brindasiennes ?

Avec quel argent ce futur équipement sportif sera-t-il financé ? Je vous rappelle que les coûts de l'extension de l'école frôlent les 9 millions d'euros et endettent la commune sur les 20 prochaines années. **Une nouvelle fois, nous devons sauver et protéger le parc des sports !**

Vous pouvez compter sur moi ! Je vous souhaite un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Fidèlement,

Guillaume GIRAUD
Conseiller municipal
contact@brindasavecvous.fr
07 69 49 90 95

Une équipe à votre écoute

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez également contacter les élus via le site internet : www.brindas.fr ou par courriel.

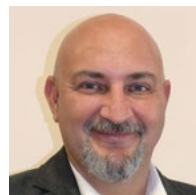


➔ **Frédéric Jean**

maire

✉ frederic.jean@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous
le vendredi de 14h à 17h.

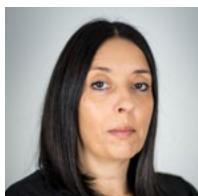


➔ **Thierry Bailly**

5^e adjoint - Sport et jeunesse et Occupation
des bâtiments communaux

✉ thierry.bailly@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le soir
à partir de 17h.



➔ **Isabelle Chriqui Darfeuille**

1^{re} adjointe - Affaires scolaires
et Communication

✉ isabelle.chriqui-darfeuille@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous
le vendredi après-midi.



➔ **Martine Lalauze**

6^e adjointe - Affaires culturelles
et vie associative

✉ martine.lalauze@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous
le vendredi matin.



➔ **Fabrice Vericel**

2^e adjoint - Urbanisme et Aménagement
du territoire

✉ fabrice.vericel@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous
le vendredi après-midi.

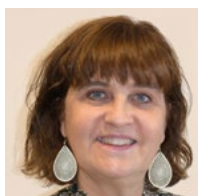


➔ **Bertrand Dupré**

7^e adjoint - Travaux et voirie

✉ bertrand.dupre@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.



➔ **Danielle Gerez**

3^e adjointe - Affaires sociales

✉ danielle.gerez@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous
le vendredi après-midi.



➔ **Bernard Balestie**

conseiller délégué au lien
intergénérationnel

✉ bernard.balestie@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.

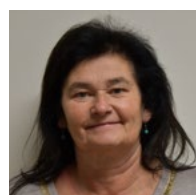


➔ **Anne Chantraine**

4^e adjointe - Nature et Environnement

✉ anne.chantraine@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le
mercredi après-midi et le premier
samedi du mois.



➔ **Sylvie Peter**

conseillère déléguée à l'animation
communale

✉ sylvie.peter@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.

Mairie



✉ accueil@brindas.fr  brindas.fr

☎ 04 78 16 02 00 Fax : 04 78 45 40 94



Horaires d'ouverture

- lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi de 14h à 18h, fermée le matin
- jeudi de 8h15 à 12h, fermée l'après-midi
- samedi de 9h à 12h (uniquement permanence État-civil)

Permanences d'urbanisme

- physiques : sur rendez-vous le mardi après-midi de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 12h et le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h
- téléphonique : le mardi de 14h à 17h au 04 78 16 02 00

Service scolaire

Pour toute demande, envoyer un mail à ✉ service.scolaire@brindas.fr



Médiathèque



☎ 04 78 87 98 82
✉ mediatheque@brindas.fr
🌐 mediatheque.brindas.fr



Horaires d'ouverture

- mardi de 16h à 19h
- mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- vendredi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h
- samedi de 9h à 12h30



télécharger
le magazine :
📄 brindas.fr

Marché



Place de la Paix
Vendredi de 8h à 12h



Contacts utiles

➔ Les permanences en mairie

Sipag

avec la participation de Bernard Balestié, 2^e vendredi de chaque mois, de 9h30 à 12h.

Sur inscription ☎ 04 37 22 07 24.

Mission locale

Les 2^e jeudis du mois en mairie.
Sur rendez-vous auprès de la Mission locale de Tassin la Demi-Lune
☎ 04 72 59 18 80.

Permanences de Place aux Emplois

Sur rendez-vous ☎ 04 78 16 82 48

Conseiller numérique

Les 3^e vendredis du mois en mairie.
Avec ou sans rendez-vous de 10h à 12h.
☎ 07 77 73 80 49

➔ Communauté de communes des vallons du Lyonnais (CCVL)

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

27 chemin du Stade - 69670 Vaugneray
Pour toutes vos questions concernant la petite enfance, la jeunesse, les ordures ménagères, l'emploi et les commerces.

☎ 04 78 57 83 80 🌐 ccvl.fr

➔ La Poste

- mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h30 à 17h30
- samedi : de 9h à 12h.

Services d'urgence



• Pompiers

☎ 18 ou ☎ 112

• Gendarmerie de Vaugneray

☎ 17
ou ☎ 04 78 45 80 21

• Police municipale

☎ 06 08 86 25 58
ou ☎ 04 78 16 02 04

• Centre antipoison

☎ 04 72 11 69 11

• GRDF (Gaz de France)

☎ 0800 47 33 33

Emplacements des défibrillateurs

- Place de Verdun (contre la mairie)
- Carré d'Ass'
- Parc des Sports
- Gymnase Alain-Mimoun

Ramassage des ordures ménagères (hors déchets verts)

Tous les **mercredis** à partir de 6h.

Collecte sélective (emballages, recyclables et papier)

Vendredi - collecte du conteneur à couvercle jaune, une semaine sur deux (semaines paires)

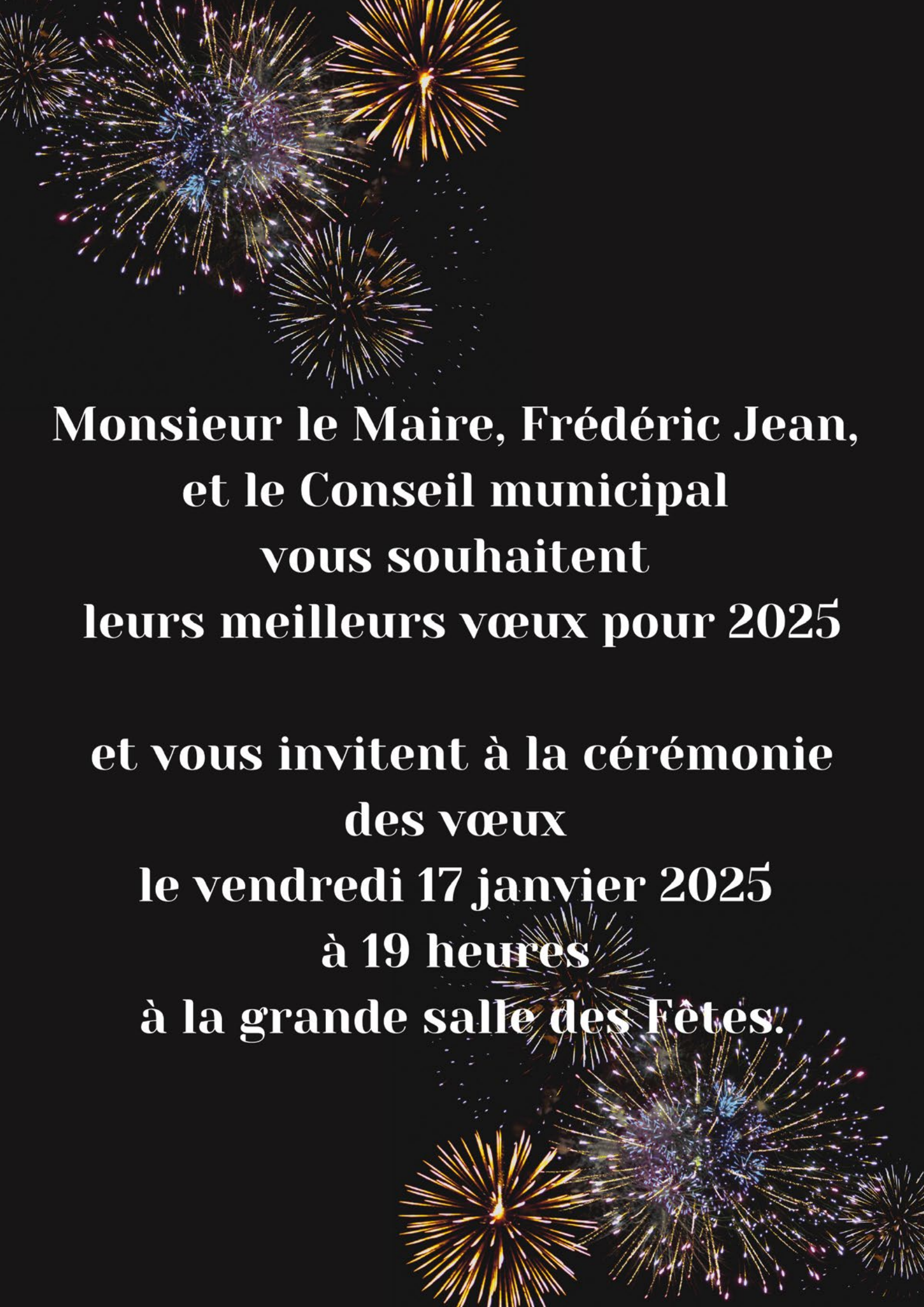
Verre

Il vous est demandé d'apporter votre verre dans les silos ad hoc installés à différents endroits de la commune.

Déchets verts

Il vous est demandé d'apporter vos déchets de jardin en **déchèterie** ou dans les **bennes installées à cet effet sur le parking du collège Charpak**, certains samedis matin, au printemps et à l'automne.

Déchèterie, PAE Les 2 Vallées à Vaugneray
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- le samedi de 9h à 17h.

The background of the entire image is a dark night sky filled with numerous exploding fireworks. The fireworks are in various stages of explosion, with bright yellow, orange, and blue sparks radiating outwards. The text is centered over this background.

**Monsieur le Maire, Frédéric Jean,
et le Conseil municipal
vous souhaitent
leurs meilleurs vœux pour 2025**

**et vous invitent à la cérémonie
des vœux**

le vendredi 17 janvier 2025

à 19 heures

à la grande salle des Fêtes.